

et dirigées par 16 officiers de la Marine, qui relèvent du commandant des divisions navales. L'instruction est donnée par les officiers du Corps de cadets. Au cours de l'été de 1958, deux établissements d'instruction du Corps des cadets,—l'*Acadia* sur la côte est et le *Quadra* sur la côte ouest,—ont été mis en service, et 162 officiers ainsi que 3,067 cadets y ont fait un séjour de deux semaines. En outre, 145 cadets de la Marine ont suivi des cours de huit semaines aux deux établissements. L'instruction en mer a été donnée aux cadets durant toute l'année à bord de navires de diverses classes. A la fin de 1958, l'effectif du Corps de cadets s'établissait à 1,110 officiers des cadets de la Marine et 9,809 cadets.

Construction et rénovation des navires.—A la fin de 1958, un destroyer d'escorte de la classe *Repeat Restigouche* ainsi que cinq destroyers d'escorte de la classe *Restigouche* étaient en chantier. Deux de ces derniers ont été mis en service au début de 1959 et les autres devaient l'être avant la fin de la même année. Un petit bateau auxiliaire et un ravitailleur de scaphandriers étaient aussi en voie de construction à la fin de 1958.

Dans le domaine de l'aviation navale, 43 bimoteurs anti-sous-marins *CS2F-1 Tracker* fabriqués au Canada ont été livrés à la Marine royale du Canada au cours de 1958. Aux termes du contrat, cent de ces appareils doivent être construits. Des changements ayant été apportés à la production vers la fin de 1958, c'est une version modifiée de cet avion qui sera mise en service à l'été de 1959. Grâce à ces modifications, l'avion répondra encore mieux aux exigences de la guerre anti-sous-marine.

Le programme d'achat du bimoteur de chasse à réaction *F2H3 Banshee* a pris fin en 1958, 39 de ces avions ayant été achetés de la Marine des États-Unis. Fait important à signaler au cours de l'année, c'est l'installation d'engins guidés air-air *Sidewinder* dans l'avion *Banshee*, premiers engins guidés à être mis en service par les Forces armées du Canada. Durant l'année, les hélicoptères anti-sous-marins de la Marine royale du Canada ont été munis des dispositifs nécessaires pour transporter des torpilles auto-guidées. Les destroyers d'escorte ainsi que les avions *Tracker* portent aussi des torpilles auto-guidées.

Sous-section 2.—L'Armée canadienne

Organisation.—Le quartier général de l'Armée à Ottawa comprend trois divisions distinctes. La Division de l'état-major général s'occupe de l'efficacité au combat de l'Armée, la Division de l'adjutant général s'intéresse à tous les problèmes touchant le soldat en particulier et la Division du quartier-maître général voit aux approvisionnements. L'officier supérieur du quartier général de l'Armée est le chef de l'état-major général qui, par l'entremise des chefs des trois divisions, dirige tous les secteurs de l'activité de l'Armée canadienne. Pour ce qui est du commandement et du contrôle, le Canada est divisé en régions et secteurs qui ont chacun leur propre quartier général comprenant les trois mêmes divisions que le quartier général de l'Armée. Voici où sont situés ces quartiers généraux:

<u>Région militaire</u>	<u>Quartier général</u>	<u>Secteur et quartier général</u>
Région militaire de l'Est.....	Halifax (N.-É.).....	1.—Secteur du Nouveau-Brunswick, Fredericton (N.-B.) 2.—Secteur de Terre-Neuve, St-Jean (T.-N.)
Région militaire du Québec.....	Montréal (P.Q.).....	3.—Secteur de l'est du Québec, Québec (P.Q.)
Région militaire du Centre.....	Oakville (Ont.).....	4.—Secteur de l'est de l'Ontario, Kingston (Ont.) 5.—Secteur du centre de l'Ontario, Oakville (Ont.) 6.—Secteur de l'ouest de l'Ontario, London (Ont.)
Région militaire des Prairies....	Winnipeg (Man.).....	7.—Secteur de la Saskatchewan, Regina (Sask.)
Région militaire de l'Ouest.....	Edmonton (Alb.).....	8.—Secteur de la Col.-Britannique, Vancouver (C.-B.)